

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

VERSION PROVISOIRE 2 - LE 26 AVRIL 2024

Le Service Agritrust est accessible au travers d'une Application mobile et d'une interface web depuis un navigateur. Les fonctionnalités varient en fonction du média utilisé (web ou Application).

Le présent document vise à présenter les conditions dans lesquelles l'Utilisateur peut utiliser le Service Agritrust. Les termes précédés d'une majuscule renvoient aux définitions contenues à l'article 1 « Définitions ».

1. DEFINITIONS

Application : Application mobile éditée par Agdatahub, téléchargeable via un smartphone depuis les boutiques en ligne Google Play Store et Apple App Store permettant à l'Utilisateur d'accéder à tout ou partie du Service Agritrust.

CGU : désigne les présentes conditions générales d'utilisation des Services (y compris tout document qui est expressément inclus par référence dans les présentes conditions générales), toutes éventuelles conditions particulières indiquées par Agdatahub ainsi que leurs éventuels avenants.

Contrat : désigne les Conditions Générales (y compris tout document qui est expressément inclus par référence dans les présentes conditions générales) qui viennent en complément des CGU et toutes éventuelles conditions particulières indiquées par Agdatahub et tous éventuels avenants aux conditions générales/particulières.

Portail Agritrust : désigne l'espace du Site Agritrust réservé à l'Utilisateur permettant notamment le suivi de l'usage de son identité numérique et de ses autorisations.

Agritrust : désigne l'ensemble des services permettant à un Utilisateur de se connecter depuis son Application mobile à tous les services partenaires, de gérer l'usage de son identité ainsi que les autorisations qu'il a données.

Identité Numérique Agricole : désigne l'information permettant de lier l'identité des Utilisateurs, exploitants agricoles (personne physique) avec l'identité de leur exploitation (personne morale) pour créer une identité numérique agricole reconnue par l'ensemble du secteur.

Inscription : désigne la procédure qui permet à toute personne éligible de s'authentifier auprès de France Connect afin de prouver son identité et obtenir auprès du Registre National des Entreprises les données relatives à ses exploitations agricoles, données qui constitueront une Identité Numérique Agricole.

Partenaire(s) : désigne les sociétés liées contractuellement à Agdatahub, en relation avec l'utilisation de l'Identité Numérique Agricole. Exemple : l'éditeur d'un site internet permettant à l'Utilisateur de s'identifier via son Identité Numérique Agricole est un Partenaire.

Registre National des Entreprises : Conformément à l'article 2 de la loi PACTE, le Registre National des Entreprises s'est substitué au 1er janvier 2023 aux registres d'entreprises qui existaient auparavant : le registre national du commerce et des sociétés pour les entreprises commerciales, le répertoire national des métiers pour les entreprises artisanales et le registre des actifs agricoles pour les entreprises agricoles. Tous ces registres ont été fusionnés en un registre unique, contenant l'intégralité des entreprises présentes en France, qu'elles soient commerciales, artisanales, agricoles ou libérales. C'est le Registre National des Entreprises, dont la responsabilité a été confiée à l'INPI, Institut national de la propriété industrielle.

Site : désigne le site web sécurisé, édité par Agdatahub, permettant à un Utilisateur d'accéder au Portail Agritrust.

Utilisateur : désigne une personne qui dispose d'une Identité Numérique Agricole. L'Utilisateur est nécessairement un exploitant agricole c'est-à-dire une personne physique associé à une exploitation agricole enregistrée dans le Registre National des Entreprises . Cet Utilisateur est le détenteur d'un smartphone capable d'installer une Application mobile depuis les stores qui le proposent (App Store pour les détenteurs d'un iPhone et Google Play pour les détenteurs d'un smartphone Android).

2. OBJET

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (CGU) ont pour objet de définir les relations contractuelles entre Agdatahub et l'Utilisateur concernant l'accès et l'utilisation du Service Agritrust.

À tout moment, Agdatahub se réserve le droit d'apporter des modifications au Service Agritrust et par conséquent aux présentes CGU. Toute modification entre en vigueur à compter de leur publication ou, le cas échéant, à toute autre date qui serait indiquée. Agdatahub fera en sorte de porter à la connaissance des Utilisateurs toute modification des CGU, il appartient toutefois à l'Utilisateur avant toute utilisation du Service Agritrust de se référer à la dernière version des CGU accessible à tout moment sur le Site Agritrust ainsi que sur l'Application mobile.

En cas de désaccord avec les nouvelles dispositions, l'Utilisateur s'engage à cesser toute utilisation du Service Agritrust et à supprimer son Identité Numérique Agricole.

3. PRESENTATION D'AGRITRUST

Agritrust est un service d'Agdatahub qui permet de créer une Identité Numérique Agricole utilisable en ligne ou en physique via une Application mobile sécurisée, et qui permet également de gérer vos autorisations à l'usage de vos données. Cette Identité Numérique Agricole permet à l'Utilisateur de simplifier et sécuriser ses démarches en ligne et en physique auprès d'Agdatahub et de ses Partenaires.

Dans le cadre du Service Agritrust, l'Utilisateur bénéficie de diverses fonctionnalités. Certaines sont accessibles depuis l'Application :

- la création de l'Identité Numérique Agricole et son usage,
- la validation d'une autorisation.

Mais d'autres ne sont accessibles que depuis le Portail :

- la gestion de l'identité de l'exploitation agricole,
- la gestion des autorisations et leur révocation.

Lors de son Inscription, l'Utilisateur doit sécuriser son application mobile à l'aide d'un code pin, puis il doit s'authentifier auprès de France Connect afin de vérifier son identité. L'Utilisateur garantit que les informations France Connect sont exactes et que ce sont bien les siennes. Ensuite, à partir de l'identité pivot France Connect, le Service recherche les exploitations agricoles auxquelles est rattachée cette Identité dans le Registre National des Entreprises. L'Identité Numérique Agricole est alors créée à partir des informations d'exploitation et d'exploitant contenues dans le Registre National des Entreprises.

L'Utilisateur garantit que les informations qu'il transmet sont exactes, sincères et à jour. Si ces informations devaient s'avérer fausses, incomplètes ou obsolètes, Agdatahub se réserve le droit de refuser l'Inscription et/ou d'interrompre la fourniture du Service conformément aux stipulations de l'article 14 « Résiliation ». L'Utilisateur s'engage à prendre connaissance de ses informations personnelles, à les valider et si nécessaire à apporter les modifications et corrections nécessaires.

En tout état de cause, quelles que soient les modalités d'Inscription de l'Utilisateur, les informations le concernant seront traitées conformément à la Politique de Confidentialité des Sites et de la Plateforme Agdatahub.

L'Utilisateur autorise le Service Agritrust à enregistrer et à transmettre aux sites Partenaires, par traitement informatique, les informations nécessaires à la reconnaissance et l'utilisation de son Identité Numérique sur les sites et les services desdits Partenaires.

Le Service Agritrust est ouvert aux français majeurs possédant une identité France Connect et inscrits dans le Registre National des Entreprises.

USAGE DE L'APPLICATION MOBILE

Après avoir créé et vérifié son Identité Numérique, l'Utilisateur pourra utiliser cette identité qui est stockée dans l'Application mobile sécurisée pour smartphone disponible pour Android et IOS. L'Application sert à valider chacun des usages de l'Utilisateur sur les services compatibles en authentifiant son identité. L'Application permet à l'Utilisateur de se voir proposer des actions en fonction de ses usages.

L'Application donne également la possibilité de valider des demandes d'autorisation afin d'autoriser un Bénéficiaire d'accès à ses données pour un usage donné.

RENOUVELLEMENT

La durée de validité d'une Identité Numérique est de six (6) mois. Une procédure sera mise en place pour faciliter le Renouvellement de l'Identité Numérique.

SUPPRESSION

L'Utilisateur qui souhaite supprimer son Identité Numérique doit le faire via l'Application mobile et cliquer sur le bouton « Supprimer mon compte ». Une fenêtre s'ouvre afin de demander à l'Utilisateur de confirmer son choix et il doit saisir le code pin de l'application. En confirmant, l'Identité Numérique de l'Utilisateur est définitivement supprimée et ce dernier ne peut plus se connecter à son Portail Agritrust ni aux Sites Partenaires via le Service Agritrust.

4. CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'Inscription au Service Agritrust est gratuite et nécessite l'acceptation expresse des CGU du Service, quel que soit le terminal utilisé (ordinateur, tablette, smartphone...).

L'Inscription et l'utilisation du Service Agritrust nécessitent de bénéficier de sa pleine capacité juridique. Dès lors, les mineurs de moins de 18 ans ne peuvent pas souscrire au Service Agritrust.

INFORMATIONS D'IDENTITE

Les informations d'identité sont extraites du Registre National des Entreprises. Utilisateur s'engage à ce que ces informations soient exactes, sincères et à jour.

L'Utilisateur est seul responsable des conséquences de l'absence d'actualisation de ses informations personnelles et reconnaît expressément que la responsabilité d'Agdatahub ne saurait être engagée en cas de déclarations mensongères concernant son identité.

ACCES AU PORTAIL AGRITRUST

L'accès au Portail Agritrust est protégé par la présentation de l'Identité Numérique Agricole.

L'utilisation de l'Identité Numérique Agricole pour s'identifier sur les sites Partenaires est garantie par la présentation de l'Identité Numérique Agricole.

Dans le cas de l'Application mobile, l'authentification est réalisée par la saisie d'un code à six (6) chiffres, choisi par l'Utilisateur lors de sa première connexion. Il peut ensuite, en fonction des terminaux, être lié à un élément biométrique de l'Utilisateur lui permettant de ne pas avoir à saisir le code. Dans ce cas, l'Utilisateur est informé que l'authentification est réalisée directement sur son terminal et que Agdatahub ne se voit communiquer aucune donnée biométrique. Cette fonctionnalité n'étant pas sous le contrôle d'Agdatahub, l'Utilisateur reste seul responsable du choix d'y recourir ou non.

Agdatahub ne saurait aucunement être tenue responsable en cas de dysfonctionnements ou failles affectant ce mode d'authentification.

5. UTILISATION DU SERVICE

Pour accéder à son Portail Agritrust, l'Utilisateur doit présenter son Identité Numérique Agricole. L'Utilisateur s'engage :

- à ne pas la communiquer à quel que tiers que ce soit et quel qu'en soit le moyen ;
- à ne pas permettre l'accès à des tiers à son Portail Agritrust ;
- à assumer seul les conséquences de toute divulgation effectuée en violation des présentes, sauf en cas de fraude d'un tiers dûment prouvée ;
- à informer sans délais Agdatahub de toute compromission, perte ou anomalie constatée de ceux-ci.

L'Utilisateur reconnaît que toute utilisation dudit service est effectuée sous sa pleine et entière responsabilité.

Si l'Utilisateur a connaissance d'une utilisation non autorisée du Service Agritrust, il s'engage à en informer le Service Clients, dont les coordonnées figurent à l'article 13 des CGU, sans délai.

Agdatahub recommande à chaque Utilisateur de prendre toutes les précautions nécessaires en matière de sécurité informatique (utilisation d'un anti-virus, d'un firewall, etc.) et de faire preuve de prudence et de bon sens lors de l'utilisation du Service Agritrust.

Agdatahub se réserve la faculté de suspendre l'accès au Site et au Service Agritrust lorsqu'elle estime qu'un événement susceptible d'en affecter le fonctionnement ou l'intégrité le nécessite ou pour des raisons de maintenance, et ce, pour la durée nécessaire à l'intervention envisagée. Le cas échéant, dès qu'elle aura connaissance des dates d'interventions programmées, Agdatahub s'engage à prévenir les Utilisateurs dans les meilleurs délais, sur la page d'accueil du Site Agritrust ou par tout autre procédé à sa convenance. Cette suspension ne peut en aucun cas engager la responsabilité d'Agdatahub et n'ouvre droit à aucune indemnité.

Chaque Utilisateur s'engage à ne pas modifier, essayer de modifier ou porter atteinte au Site de quelque manière que ce soit et à ne pas utiliser de logiciel ou toute forme de programme informatique ayant pour but d'atteindre ou de rendre disponible un contenu protégé ou non disponible librement. Il est également interdit de créer une œuvre ou un site dérivant de tout ou partie du Site.

L'Utilisateur s'engage à informer Agdatahub sans délai, par tous moyens, de toute erreur, faute ou irrégularité qu'il constaterait dans l'utilisation du Site et ce, dès qu'il en a connaissance.

FONCTIONNEMENT DU SERVICE AGRITRUST

Après avoir créé et vérifié son Identité Numérique Agricole, l'Utilisateur l'associe à l'Application mobile sécurisée. Cette Application sert à s'identifier et prouver l'identité de l'Utilisateur auprès des services d'Agdatahub et de ses partenaires sur internet ou face à une personne physique.

L'Utilisateur reconnaît et accepte que son Identité Numérique Agricole puisse être utilisée par les services d'Agdatahub et de ses Partenaires et, à cet effet, s'engage à ce que les attributs de son Identité Numérique Agricole demeurent exacts et à jour.

MODIFICATION DES ATTRIBUTS DE L'IDENTITE NUMERIQUE

L'Utilisateur ne dispose pas directement de la faculté de modifier certaines informations personnelles composant son Identité Numérique Agricole. En effet ces attributs sont créés à partir des informations contenues dans le Registre National des Entreprises.

CONDITIONS D'USAGE DE L'APPLICATION AFIN DE VALIDER DES AUTORISATIONS

L'application mobile permet de générer des autorisations pour le compte de l'exploitation (Personne morale).

Dans le cas de structures collectives telles que les GAEC dans lesquelles plusieurs associés ont pouvoir d'agir au nom de l'exploitation agricole, un processus collectif de désignation des associés ayant pouvoir d'usage de l'Identité Numérique Agricole de l'exploitation doit être organisé par les associés en conformité avec les règles de fonctionnement établies dans les statuts des GAEC.

Seuls les associés désignés par ce processus sont habilités à faire usage de l'Identité Numérique Agricole de l'exploitation afin de valider des autorisations.

6. USAGES DE L'IDENTITE NUMERIQUE PAR LES SERVICES PARTENAIRES

L'Identité Numérique de l'Utilisateur permet de lier son Identité Numérique Agricole aux services des Partenaires. Pour ce faire, il dispose de différentes méthodes détaillées, le cas échéant, sur le site Partenaire. Une fois le compte Identité Numérique Agricole et le compte Partenaire rapprochés, l'Utilisateur souhaitant utiliser son Identité Numérique doit s'identifier en présentant son Identité Numérique Agricole au Site Partenaire. Pour ce faire, L'Utilisateur scanne le QR code présenté par le Site Partenaire à l'aide de son Application mobile, il entre son code de sécurité à (6) six chiffres ou utilise un élément biométrique.

Afin de bénéficier de la connexion de son Identité Numérique Agricole sur un site Partenaire l'Utilisateur doit ensuite valider le partage d'informations avec le Site du Partenaire.

Les conditions applicables à l'accès, à la fourniture et à l'utilisation de ces informations et services ainsi que leur prix et modalités de paiement relatives aux applications Partenaires sont celles fixées par les Partenaires telles que fournies par lesdits Partenaires en ligne ou par tout autre moyen.

Agdatahub reste étranger à toute relation contractuelle qui pourrait être nouée entre l'Utilisateur et tout Partenaire, y compris si cette relation contractuelle est nouée via le Site. En aucun cas Agdatahub n'intervient, de quelque façon que ce soit, dans les relations contractuelles qui peuvent se nouer entre les Utilisateurs d'une part et les Partenaires d'autre part.

L'Utilisateur garantit Agdatahub contre tout acte dommageable qu'il commettrait à l'égard d'un Partenaire, y compris en cas d'inexécution d'obligations contractuelles souscrites envers un Partenaire.

7. DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le Site, l'Application (comprenant l'ensemble des informations accessibles, notamment sous forme de textes, photos, images, sons, données, bases de données et programmes téléchargeables, y compris la technologie logicielle et autre sous-jacente) et les Services sont protégés par des droits de propriété intellectuelle et/ou autres droits que Agdatahub détient ou dont il est autorisé à faire usage.

L'Utilisateur ne peut en aucun cas stocker, reproduire, représenter, modifier, transmettre, publier, adapter sur quelque support que ce soit, par quelque moyen que ce soit, ou exploiter de quelque manière que ce soit, les éléments du Site et/ou de l'Application et/ou des Services sans l'autorisation préalable écrite d'Agdatahub.

Toute extraction et/ou réutilisation sans autorisation d'une ou de plusieurs bases de données tirées ou copiées ou faites à partir du contenu du Site et/ou de l'Application et/ou des Services, de manière directe ou non, est sanctionnée civilement et pénalement.

- Les Marques
Agdatahub est et restera propriétaire de ses signes distinctifs, à savoir marques, dénominations sociales et autres, noms commerciaux, enseignes et noms de domaine.
La reproduction, l'imitation ou l'apposition, partielle ou totale des marques et dessins et modèles appartenant Agdatahub est strictement interdite sans son accord écrit préalable.

8. ACCES ET DISPONIBILITE DU SITE, DE L'APPLICATION ET DU SERVICE AGRITRUST

Hors les cas de force majeure visés aux présentes, Agdatahub s'engage, dans le cadre d'une obligation de moyens, à assurer la disponibilité et l'accessibilité au Site, à l'Application et au Service Agritrust, et ce, 24/24 heures et 7/7 jours. Néanmoins, les opérations de tests, contrôle et/ou maintenance ainsi que les interventions nécessaires en cas de panne, peuvent être effectuées par Agdatahub à tout moment. Agdatahub s'efforce de prévenir, dans la mesure du possible, de la survenance

d'une telle opération. Agdatahub ne saurait être tenue responsable de toute conséquence en résultant pour tout Utilisateur.

L'Utilisateur reconnaît que Agdatahub ne peut en aucun cas être tenue responsable des caractéristiques fonctionnelles et des performances techniques d'internet. De même que tout Utilisateur reste responsable de ses actions sur internet quant à l'utilisation de ses données sur les réseaux ouverts.

L'Utilisateur s'engage à ne pas entraver le bon fonctionnement du Site, de l'Application et du Service Agritrust, notamment en transmettant tout élément susceptible de contenir un virus ou de nature à autrement endommager ou affecter le Site et/ou l'Application et/ou du Service Agritrust et, plus largement, le système d'information d'Agdatahub et/ou de ses cocontractants.

Dans le cas de l'utilisation de l'Application au travers de smartphones ou de tablettes, l'Utilisateur s'engage à ne pas modifier le système d'exploitation du terminal d'une manière pouvant en affecter la sécurité.

Les coûts et frais d'équipement nécessaires à l'utilisation du Site, de l'Application et du Service Agritrust, sont et restent à la charge de l'Utilisateur.

9. RESPONSABILITE

Agdatahub ne consent aucune garantie sur l'aptitude du Site et/ou de l'Application et/ou du Service Agritrust à répondre à des attentes ou besoins particuliers de l'Utilisateur. De la même manière, Agdatahub n'est pas en mesure de garantir l'absence d'erreur ou autre trouble de fonctionnement ou d'utilisation au cours de l'utilisation du Site et/ou de l'Application et/ou du Service Agritrust.

Agdatahub décline toute responsabilité quant à l'utilisation qui est faite par l'Utilisateur du Service Agritrust. À cet égard, Agdatahub se réserve le droit de suspendre le Service Agritrust pour un Utilisateur à la suite de la réception d'une notification ou si elle a effectivement connaissance du caractère manifestement illicite de l'utilisation qui est faite de l'Identité Numérique Agricole. La responsabilité de Agdatahub ne pourra en aucun cas être recherchée en raison de ce retrait.

La responsabilité d'Agdatahub ne saurait être engagée que dans le cas de faute intentionnelle ou de négligence lourde commise dans le cadre de la fourniture du Service. En aucun cas, Agdatahub n'est responsable des préjudices indirects tels que notamment : préjudice financier, commercial, perte de clientèle, trouble commercial quelconque, perte de bénéfice, perte d'image de marque, perte de données et/ou de programmes informatiques subis par l'Utilisateur qui pourraient résulter de l'inexécution des présentes CGU. De plus, Agdatahub ne sera en aucun cas responsable des dommages consécutifs, même partiellement, à une inexécution totale ou partielle de ses obligations par l'Utilisateur, ainsi que de tous dommages indirects même si elle a eu connaissance de la possibilité de survenance de tels dommages.

RESPONSABILITE DE L'UTILISATEUR

L'Utilisateur est responsable de l'usage qu'il fait du Service.

Il reconnaît que toute utilisation du Site et/ou de l'Application et/ou du Service Agritrust, est présumée faite par lui et lui sera imputée, à charge pour l'Utilisateur d'apporter la preuve contraire.

L'Utilisateur s'engage à :

- ne pas faire une utilisation illégale ou illicite du Service Agritrust;
- informer Agdatahub sans délai, par tous moyens, de toute erreur, faute ou irrégularité qu'il constaterait dans l'utilisation du Site et/ou du Service Agritrust, et ce, dès qu'il en a connaissance ;
- de manière générale, ne pas faire une utilisation du Service Agritrust pouvant causer préjudice à Agdatahub;
- stocker de manière sécurisée les moyens d'identification électronique basés sur la possession ;
- ne pas communiquer ses moyens d'identification électronique à un tiers.

A ce titre, Agdatahub se réserve le droit :

- de conserver, à des fins de preuve, tous logs, traces de connexion ou données à caractère personnel ou non prouvant l'imputabilité à l'Utilisateur des comportements ou actions en cause, conformément aux CGU ;

- de modifier, rejeter et / ou supprimer l'accès au Service en cas de non-respect des règles fixées aux présentes CGU ;
- d'appliquer les stipulations de l'article « Résiliation – Manquement – Suspension ».
- Par ailleurs, Agdatahub assure le suivi et la traçabilité du fonctionnement du Service Agritrust.

10. FORCE MAJEURE

Agdatahub ne saurait être tenue responsable pour tout retard dans l'exécution de ses obligations ou pour toute inexécution de ses obligations résultant des présentes Conditions générales d'utilisation lorsque les circonstances y donnant lieu relèvent de la force majeure.

De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux français, les cas suivants : blocage des communications électroniques, hors contrôle d'Agdatahub, et tout autre cas indépendants de la volonté d'Agdatahub empêchant l'exécution normale des obligations découlant du Contrat.

Tout cas de force majeure affectant l'exécution des obligations résultantes des présentes CGU et notamment l'accès ou l'utilisation du Service Agritrust par l'Utilisateur suspendra, dès sa date de survenance, l'exécution des présentes CGU. À partir de cette date, et malgré le cas de force majeure, Agdatahub s'efforcera dans la mesure du possible :

- d'informer l'Utilisateur de l'existence de ce cas de force majeure ;
- de rétablir un accès, même dégradé, au Service Agritrust;

Il est expressément convenu entre les Parties que la mise en œuvre tout à fait exceptionnelle de ces moyens palliatifs par Agdatahub pendant la survenance d'un cas de force majeure ne pourra donner lieu à aucune responsabilité ou indemnisation de la part d'Agdatahub.

11. PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Les conditions de traitement de données à caractère personnel sont rappelées dans la Politique de Confidentialité du Site et de la Plateforme Agdatahub accessible sur le Site.

CONSERVATION DES DONNEES DE L'UTILISATEUR PAR LE SERVICE PORTAIL AGRITRUST

Les documents sont conservés pendant toute la durée de l'utilisation du Service Agritrust, l'Utilisateur étant libre de supprimer son Identité Numérique Agricole quand il le souhaite.

La durée de conservation des données relatives au Service et notamment des traces des dossiers d'enregistrement et des journaux d'événements et celle des données relatives à L'Identité Numérique Agricole (identifiants, données d'identité et données techniques) est de 3 ans après la résiliation du Service Agritrust.

ACCES AUX DONNEES DE L'UTILISATEUR

Les Données à caractère personnel propres à Agritrust ne seront en aucun cas vendues, partagées ou communiquées à des tiers qui ne seraient pas impliqués dans les traitements associés au Service Agritrust.

PORTABILITE

Le Service Agritrust permet à l'Utilisateur de visualiser ses données depuis son Espace Personnel.

12. RESILIATION – MANQUEMENT - SUSPENSION

RESILIATION DU SERVICE L'IDENTITE NUMERIQUE A L'INITIATIVE DE L'UTILISATEUR

L'Utilisateur peut à tout moment résilier son Identité Numérique Agricole depuis son Application mobile.

La résiliation est effective à compter du jour de la demande de l'Utilisateur.

RESILIATION A L'INITIATIVE DE AGDATAHUB

Agdatahub se réserve le droit d'interrompre, de façon temporaire ou définitive, tout ou partie du Service Agritrust pour des raisons liées à la sécurité du Service, à la sécurité de l'Utilisateur ou à un manquement ou une suspicion de manquement de l'Utilisateur à l'une de ses obligations visées aux présentes. Cette résiliation se fera de plein droit, sans préjudice des dommages-intérêts que Agdatahub pourrait solliciter. Agdatahub se réserve également le droit de mettre unilatéralement fin à la présente relation contractuelle résultant des CGU au cas où l'Utilisateur ferait preuve de manquements graves et/ou répétés à l'une de ses obligations figurant dans les présentes ou encore dans le cas où Agdatahub arrête définitivement le Service Agritrust. Dans ce dernier cas, la résiliation sera effective six (6) mois après l'information de la fin du Service.

CONSEQUENCES LIEES A LA RESILIATION PAR L'UTILISATEUR

Toute résiliation entraîne l'invalidation de l'Identité Numérique Agricole de l'Utilisateur. L'Utilisateur perdra alors toutes les fonctionnalités afférentes.

Les consentements qui ont été réalisés avec cette Identité Numérique Agricole restent, eux, actifs jusqu'à expiration ou révocation via le Portail Agritrust.

13. SERVICE CLIENTS

Le Service Clients est joignable :

- Par mail : support@agri-consent.eu
- Par le formulaire de contact présent dans le Site Agdatahub (<https://agdatahub.eu/contact/>)

14. SOUS-TRAITANCE

Agdatahub se réserve le droit de faire exécuter tout ou partie des prestations objets des présentes par toute autre société de son choix en sous-traitance, Agdatahub restant seule responsable à l'égard de l'Utilisateur, à charge pour elle de se retourner contre ses sous-traitants.

15. CESSION

Agdatahub se réserve la faculté de céder les CGU, et de fait les relations contractuelles, à tout tiers de son choix.

16. CONVENTION DE PREUVE

Agdatahub et l'Utilisateur acceptent qu'en cas de litige, soient admissibles en tant que preuves devant les tribunaux :

- les moyens d'identification (nom, prénom, SIRET,...) utilisés dans le cadre du Site, de l'Application ainsi que des signatures et procédés d'identification;
- les données de connexion relatives à des actions effectuées à partir du Service Agritrust.

La preuve contraire peut être rapportée.

17. DISPOSITIONS DIVERSES

NON RENONCIATION

Le fait pour l'Utilisateur et/ou Agdatahub de ne pas se prévaloir d'un manquement par la partie défaillante à l'une quelconque des obligations résultant des CGU ne saurait être interprété comme une renonciation à l'obligation en cause.

NULLITE PARTIELLE

La nullité d'une clause quelconque des CGU n'affecte pas la validité des autres clauses ; elle se poursuit en l'absence du dispositif annulé sauf si la clause annulée rend la poursuite des relations contractuelles impossible ou déséquilibrée par rapport aux conventions initiales.

NOTIFICATION

Toute notification requise aux termes des présentes devra être faite à l'autre partie par écrit, par lettre recommandée avec avis de réception, ou par tout autre moyen dont la réception peut être prouvée, à l'adresse indiquée en tête des présentes ou encore à toute autre adresse que l'une des parties pourrait ultérieurement indiquer à l'autre par écrit conformément au présent article. Cette notification sera considérée comme reçue par une partie à la date du premier jour ouvré suivant sa première présentation à cette partie.

RECLAMATION

Toute réclamation doit être adressée au Service Clients.

Les réclamations sont ensuite traitées selon les termes et conditions des CGU.

18. REGLEMENT DES LITIGES - TRIBUNAL COMPETENT ET LOI APPLICABLE

À défaut de règlement amiable, en cas de litige relatif à l'interprétation, la formation ou l'exécution des Conditions générales d'utilisation et faute d'être parvenus à un accord amiable ou à une transaction, Agdatahub et les Utilisateurs donnent compétence expresse et exclusive aux tribunaux compétents du ressort de Paris, nonobstant pluralité de défendeurs ou d'action en référé ou d'appel en garantie ou de mesure conservatoire.

En cas de non-respect de cette étape, laquelle reste à la charge et sous la responsabilité de l'Utilisateur, et de perte des Contenus consécutifs à la résiliation par l'Utilisateur, Agdatahub ne pourra voir sa responsabilité engagée à ce titre.

En cas de litige relatif à l'interprétation, la formation, la validité ou l'exécution des Conditions générales d'utilisation, Agdatahub et les Utilisateurs reconnaissent de manière expresse que seule la loi française est applicable.